



Paris, le 18 mai 2021

Altice France signe un contrat d'acquisition de 100% du MVNO Afone Participations détenant 50% de l'activité RegloMobile.

Afone Participations et le groupement Leclerc sont en effet partenaires à 50/50 de l'activité mobile Réglomobile.

Avec cette opération, Altice France :

- deviendra partenaire du groupement Leclerc
- renforcera son parc de 770 000 clients mobile
- bénéficiera de la distribution dans les centres E.Leclerc.

Cette acquisition est soumise à l'autorisation de l'Autorité de la concurrence.

A propos d'Altice France - [alticefrance.com](https://www.alticefrance.com)

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 25 millions de clients. Doté d'un réseau de fibre optique (FTTH / FTTB) de 22 millions de prises éligibles, SFR a lancé la 5G en France et couvre également 99,6 % de la population en 4G. SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Altice France est également un groupe médias de premier plan autour de marques emblématiques telles que BFM et RMC.

En 2020, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,9 milliards d'euros.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@AlticeFrance](https://twitter.com/AlticeFrance)

Contact presse : presse@alticefrance.com